

COPIE

Ministère de la Culture
A l'attention de Madame la Ministre
Sam TANSON
4, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Luxembourg, le 14 OCT. 2022

LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Concerne: Votre circulaire relative à l'entrée en vigueur de la Charte de déontologie pour les structures culturelles

N.réf. : 12/2022/148/1/2

Madame la Ministre,

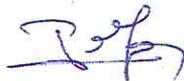
En réponse à votre circulaire sous rubrique, nous avons l'honneur de vous informer que l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, représentée par son collègue des bourgmestre et échevins, actuellement en fonction, déclare que ses institutions culturelles adhèrent à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, les institutions culturelles de la Ville de Luxembourg, dont vous trouverez la liste exhaustive annexée à la présente, s'engagent à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

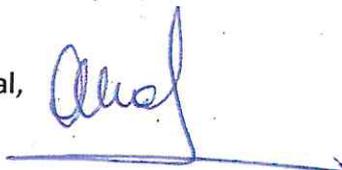
Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le collège échevinal,

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire général,



Annexe : Liste des institutions culturelles de la Ville de Luxembourg

Les Institutions culturelles de la Ville de Luxembourg :

- le **Grand Théâtre**, ayant son adresse à L-2525 Luxembourg, 1 rond-point Schuman ;
- le **Théâtre des Capucins**, ayant son adresse à L- 2613 Luxembourg, 9 Place du Théâtre ;
- le **Lëtzebuerg City Museum**, ayant son adresse à L-1475 Luxembourg, 14 rue du Saint-Esprit ;
- la **Villa Vauban**, ayant son adresse à L-2420 Luxembourg, 18 avenue Emile Reuter ;
- la **Cinémathèque de la Ville**, ayant son adresse à L-2613 Luxembourg, 17 place du Théâtre ;
- la **Cité Bibliothèque**, ayant son adresse à L-1623 Luxembourg, 3 rue Genistre ;
- la **Photothèque de la Ville**, ayant son adresse à L-2453, 10 rue Eugène Ruppert ;
- le **Conservatoire de la Ville**, ayant son adresse à L-2134 Luxembourg, 33 rue Charles Martel, et ;
- les **Archives de la Ville**, ayant leur adresse à L-2090 Luxembourg, 42 place Guillaume II.